



Avis aux médias

À DIFFUSER IMMÉDIATEMENT

La Commission reprend l'audience d'intérêt public sur les allégations concernant les détenus afghans

OTTAWA, le 18 mars 2010 – Les membres du Panel de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, Glenn Stannard et Roy Berlinquette, ouvriront l'audience d'intérêt public sur des plaintes concernant la conduite de la police militaire en Afghanistan. Les audiences recommenceront le mercredi 24 mars 2010.

La Commission entendra d'abord les requêtes déposées ainsi que des représentations de toutes les parties et rendra toute décision nécessaire. La Commission prévoit ensuite être en mesure de pouvoir commencer à entendre les témoignages dès le 6 avril 2010. Une liste de témoins à comparaître devant le panel sera distribuée dès qu'elle sera disponible. La durée des audiences est anticipée à six semaines.

Les audiences porteront sur des allégations selon lesquelles certains policiers militaires auraient manqué à leur obligation de faire enquête sur certaines infractions possibles qui auraient pu être commises en raison du transfert de détenus Afghans malgré un risque connu de torture.

Détails

Date : Le mercredi 24 mars 2010
Heure : 9 heures à 16h30
Endroit : Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
270, rue Albert, 10^{ième} étage
Salle des audiences : **Salle de conférence (270, rue Albert, 10^{ième} étage)**
Disponibilité aux médias : Foyer du 10^{ième} étage (devant les portes de la salle de conférence)
Porte-parole : Un porte-parole de la Commission sera disponible afin de répondre aux questions de procédure après les audiences.

Cette séance est ouverte aux médias. Les vidéographes et les photographes pourront se déplacer à l'intérieur de la salle d'audiences jusqu'à ce que le président intérimaire de la Commission débute la séance. Des places pour les membres des médias seront limitées aux trois premières rangées à droite de la salle. L'espace étant restreint (y compris l'espace disponible pour les caméras –un accord de pool pourrait être nécessaire). Il serait ainsi grandement conseillé de réserver votre place avant mardi le 23 mars à 14 heures.

Des transcriptions de l'audience seront disponibles en communiquant avec la Commission.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Nancy-Ann Walker, Agente de communications, au (613) 947-5668, sur BB au (613) 316-6691 ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

NancyAnn.Walker@mpcc-cppm.gc.ca .

Canada